



Communiqué intersyndical du Nord Pas-de-Calais

Rassemblement de soutien à l'Assistante d'Éducation tuée en Haute-Marne

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la mort de Mélanie Grapinet, Assistante d'Éducation dans la Haute-Marne ce mardi 10 juin 2025. L'auteur présumé des faits est un collégien de 14 ans, élève du collège Françoise Dolto dans lequel exerçait notre collègue.

Nos premières pensées vont à sa famille, et bien entendu aux personnels et aux familles de cet établissement. L'intersyndicale du Nord Pas-de-Calais apporte tout son soutien à ses proches.

Notre premier réflexe doit être celui de la solidarité de toute la communauté des personnels de l'Éducation Nationale.

L'intersyndicale de l'Éducation du Nord Pas-de-Calais condamne fermement cet acte inqualifiable et appelle l'ensemble des personnels à se joindre à un rassemblement de solidarité,

ce mercredi 11 juin

à Lille à 18h place de la République à Lille

à Arras à 18h place des Héros

à Dunkerque à 18h place Jean Bart.

L'école doit être un lieu protégé où les élèves et les personnels se sentent en sécurité. Il est de la responsabilité du ministère de l'Éducation nationale de construire une école juste, accueillante, qui accompagne tous les élèves dans leurs difficultés et protège les personnels. L'école est un service public détérioré par l'asphyxie budgétaire, il y a urgence à donner la priorité à l'école.

Ce drame nous rappelle aussi à quel point les Assistant-es d'Éducation sont exposé-es aux violences et aux nombreux dysfonctionnements au sein de l'Éducation nationale. Nous ne cessons de le répéter : les assistant.es d'Éducation sont des personnels d'une importance cruciale au sein des établissements scolaires, ce qui rend la précarité dans laquelle ils et elles sont plongé-es d'autant plus inacceptable.

Il est plus que temps de reconnaître à leur juste valeur, leur place et l'importance de leurs missions au sein de l'Éducation nationale. À travers eux, il est primordial de rappeler le rôle central et primordial de nos vies scolaires et nos pôles santé sociaux. Il est nécessaire d'abonder les établissements en moyens humains pour améliorer les conditions de travail et prendre en charge la santé mentale des élèves.